

Examen : <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b>		Session : <b>2008</b>
Spécialité : <b>COMPTABILITÉ</b>		
<b>Épreuve scientifique et technique</b>	Durée : <b>3 heures</b>	Coefficient : <b>5</b>
Sous épreuve E1A : <b>Activités Professionnelles de synthèse</b>		Unité : <b>11</b>

Ce sujet comporte 23 pages numérotées de 1 à 23.  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

## -SUJET-

### DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du plan comptable général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

*Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve.*

### LE SUJET COMPREND SIX DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	Pages	Annexes		Annexes à rendre avec la copie		BARÈME
		Codes	Pages	Codes	Pages	
- Présentation de l'entreprise - Organisation comptable - Documentation comptable et fiscale	2 3 3					
<b>DOSSIER A</b> <i>Comptabilisation d'opérations courantes</i> ▪ Documents à enregistrer	4	A1 à A6	6 à 10	R1 R2	15 16	25
<b>DOSSIER B</b> <i>Les amortissements</i> ▪ Tableaux d'amortissements ▪ Enregistrement	4			R3 R4 R5	17 17 18	17
<b>DOSSIER C</b> <i>Analyse de bilans fonctionnels</i>	5	C	11	R6 R7	19 20	18
<b>DOSSIER D</b> <i>Licenciement pour motif personnel</i> ▪ Rédaction de courrier	5	D	12	R8	21	20
<b>DOSSIER E</b> <i>Planification des activités</i> ▪ Planigramme	5	E	13	R9	22	10
<b>DOSSIER F</b> <i>Analyse de la production vendue</i>	5	F	14	R10	23	10
<b>TOTAL</b>						<b>100</b>

### AVERTISSEMENTS

Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination sociale	<b>SOCIÉTÉ ARRAGEOISE DE MENUISERIE ALUMINIUM SAMA</b>
Numéro d'identification	<b>RCS ARRAS B 721 920 072</b>
Responsable de l'entreprise	<b>Monsieur Éric TAVERNIER</b>
Date d'immatriculation	<b>26 janvier 1972</b>
Forme juridique	<b>Société par Actions Simplifiée SAS</b>
Capital	<b>153 000 €</b>
Adresse du siège	<b>293 bis, route de Bapaume BP 257 62005 ARRAS CEDEX</b>
Date d'arrêté des comptes	<b>31 décembre</b>
Activités	<b>Fabrique et pose de menuiseries en aluminium et en PVC (vérandas, cloisons, vitrerie, miroiterie, stores, volets roulants)</b>
APE	<b>454 D</b>
Téléphone	<b>03 21 51 30 30 – 03 21 51 76 50</b>
Télécopie	<b>03 21 24 21 65</b>
Adresse électronique	<b>Lasama@free.fr</b>
TVA	<b>Régime du réel normal, TVA acquittée sur les encaissements</b>
Numéro intracommunautaire	<b>FR 03 721920072</b>
Nombre de salariés	<b>19</b>
Temps de travail	<b>151,67 heures mensuelles</b>
Convention collective	<b>Bâtiment et Travaux Publics</b>
Secteurs géographiques	<b>Nord – Région Parisienne – Nord Est – Nord Ouest</b>

## ORGANISATION COMPTABLE

L'entreprise utilise les journaux suivants :

♦Ventes (VE) ♦Achats (AC) ♦Banque (BQ) ♦Caisse (CA) ♦Opérations diverses (OD)

### EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

N°	Libellé	N°	Libellé
215400	Matériel industriel	445871	TVA collectée en attente 19,6 %
218210	Matériel de transport, structure des véhicules utilitaires	445872	TVA collectée en attente 5,5 %
218220	Matériel de transport, moteur et mécanique	512112	Banque populaire du Nord
213500	Installations générales-agencement-aménagements des constructions	512120	Crédit agricole
281821	Amortissements structure des véhicules utilitaires	514000	Chèques postaux
281822	Amortissements moteur et mécanique	606103	Carburant
445200	TVA due intracommunautaire	606300	Fournitures d'entretien et de petit équipement
445510	TVA à décaisser	621000	Personnel extérieur à l'entreprise
445620	TVA sur immobilisations	622600	Honoraires
445661	TVA déductible s/ABS 19,6 %	641100	Salaires, appointements
445662	TVA déductible s/ABS 5,5 %	658000	Charges diverses de gestion courante
445670	Crédit de TVA à reporter	681128	Dotations aux amortissements du matériel de transport
445711	TVA collectée 19,6 %	704101	Travaux 19,6 %
445712	TVA collectée 5,5 %	704102	Travaux 5,5 %
445861	TVA déductible en attente 19,6 %	704111	Travaux exonérés
445862	TVA déductible en attente 5,5 %	720000	Production immobilisée
		758000	Produits divers de gestion courante
		765000	Escomptes obtenus

**Les comptes de tiers sont composés de la racine (401, 404 ou 411) et des trois premières lettres du tiers.**

### DOCUMENTATION COMPTABLE ET FISCALE

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes, doivent être comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

*Source : règlement n° 2004-06 du CRC*

Le montant amortissable d'un actif est sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle. L'amortissement d'un actif est la répartition systématique de son montant amortissable en fonction de son utilisation. Le mode d'amortissement est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'immobilisation.

La valeur résiduelle est le montant, net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

*Source : Extrait de l'article 322-1 du PCG*

N'ouvrent droit à déduction qu'à hauteur de 80 % du montant de la taxe les ayant grevés les gazoles et [...] utilisés comme carburants pour des véhicules et engins exclus du droit à déduction.

La déduction totale est possible lorsque ces produits (gazoles et [...]) sont utilisés comme carburants pour des véhicules ou engins non exclus du droit à déduction.

*Source : Extrait des articles 4948 s. et 4368 Mémento Pratique Francis LEFEBVRE fiscal*

**Vous effectuez une période de formation dans la société SAMA. Votre tutrice, Madame Marie-Claude LAURENT, responsable du service administratif et comptable, vous confie différents dossiers à traiter.**

<b>DOSSIER A</b> <b>COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES</b>
--

Le 7 janvier 2008 Madame LAURENT vous remet des documents comptables non enregistrés à ce jour (*Annexes A1, A2, A3, A4, A5 et A6*).

**Travail à faire : Enregistrer ces documents, à leur date de création, sur le bordereau fourni (*Annexes R1 et R2, à rendre avec la copie*).**

<b>DOSSIER B</b> <b>LES AMORTISSEMENTS</b>
---

Le 11 décembre 2007, l'entreprise a acquis un véhicule utilitaire IVECO immatriculé sous le numéro 5210 WZ 62 pour une somme de 25 700 € HT. Il a été mis en service le 15 décembre 2007 après avoir été repeint aux couleurs de l'entreprise.

Le fournisseur s'engage à reprendre le véhicule en bon état dans 4 ans au prix de 8 000 €.

L'entreprise décide de ventiler cette immobilisation en fonction de la durée d'utilisation de ses composants. En effet, elle estime que l'ensemble moteur, système d'embrayage, boîte de vitesses du véhicule a une durée d'utilisation liée au kilométrage parcouru alors que sa structure, évaluée à 11 700 €, peut être amortie linéairement sur 4 ans.

La valeur résiduelle sera imputée proportionnellement aux valeurs des composants.

Les prévisions d'utilisation sont les suivantes :

<b>2007</b>	<b>5 000 km</b>
<b>2008</b>	<b>110 000 km</b>
<b>2009</b>	<b>100 000 km</b>
<b>2010</b>	<b>85 000 km</b>

Pour les amortissements, l'entreprise a retenu une année comptable de 360 jours.

**Travail à faire :**

- **Présenter les tableaux d'amortissements relatifs à cette immobilisation (*Annexes R3 et R4 à rendre avec la copie*). Les calculs seront arrondis au centime le plus proche.**
- **Enregistrer les amortissements de ce véhicule utilitaire au 31/12/2007. (*Annexe R5 à rendre avec la copie*).**

**DOSSIER C**  
**ANALYSE DE BILANS FONCTIONNELS**

Madame LAURENT souhaite disposer d'informations sur l'évolution de l'équilibre financier de l'entreprise. Elle a établi les bilans fonctionnels condensés, à partir du logiciel de comptabilité, pour les exercices 2006 et 2007 (*Annexe R6*). Vous prenez connaissance du bilan de l'entreprise au 31 décembre 2007 (*Annexe C*).

**Travail à faire** : Renseigner les annexes R6 et R7 à rendre avec la copie.

**DOSSIER D**  
**LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL**

Le 28 janvier 2008, le traitement du dossier de Monsieur AMY vous est confié.

Cet ouvrier qualifié, va être licencié pour faute grave, avec mise à pied à titre conservatoire. Il lui est reproché d'avoir «bâclé» un travail et d'avoir quitté sans autorisation et à deux reprises son poste. Madame LAURENT recevra M. AMY pour un entretien préalable ; elle vous remet une documentation juridique annotée (*Annexe D*) qui vous permettra de préparer la lettre de convocation.

**Travail à faire** : Rédiger et présenter le courrier de convocation remis à la signature de Monsieur Éric TAVERNIER, responsable de l'entreprise (*Annexe R8 à rendre avec la copie*).

**DOSSIER E**  
**PLANIFICATION DES ACTIVITÉS**

À la fin de chaque semaine, le responsable du service technique, Monsieur PAUL, établit un état prévisionnel des travaux à l'atelier et des déplacements sur chantier. Le planigramme, affiché dans l'atelier le vendredi, permet aux ouvriers de connaître, pour la semaine suivante, les chantiers sur lesquels ils devront intervenir.

Monsieur PAUL vous demande de l'aider dans son travail ; il vous remet la liste des chantiers prévus du 4 au 8 février 2008, accompagnée de ses consignes (*Annexe E*).

**Travail à faire** : Compléter le planigramme des activités du service technique (*Annexe R9 à rendre avec la copie*).

**DOSSIER F**  
**ANALYSE DE LA PRODUCTION VENDUE**

Madame LAURENT a réalisé un tableau d'analyse du chiffre d'affaires qui regroupe, dans une feuille nommée «Synthèse» (*Annexe F*), les résultats de chacun des deux représentants, Jacques DUPREY (*Annexe F*) et Pierre DAVIERE. Les deux feuilles des représentants sont strictement identiques à la feuille «Synthèse», mis à part le titre et les valeurs propres à chaque représentant.

**Travail à faire** : Renseigner l'Annexe R10 à rendre avec la copie.

# SEFINORD

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAMA  
Miroiterie, vitrerie  
293 bis, route de Bapaume  
BP 257  
62005 ARRAS CEDEX

Numéro 704255

Arras, le 7 décembre 2007

## HONORAIRES Exercice 2007

Trimestre n° 4 au titre des travaux de comptabilité,  
études, déclarations et consultations.

HT :	900,00 €
TVA 19,6 % :	176,40 €
TTC :	<u>1 076,40 €</u>

### TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

Valeur en votre règlement à réception.

Avec nos remerciements et sentiments dévoués.

SIÈGE SOCIAL : 41, rue Paul Doumer – BP 53 – 62008 ARRAS CEDEX –  
TÉLÉPHONE : 03 21 74 30 30 – TÉLÉCOPIEUR : 03 21 54 78 48  
E-MAIL : [sefinord@secofinord.fr](mailto:sefinord@secofinord.fr)

SA au capital de 60 740 EUROS – Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Lille  
Commissaire aux comptes – membre de la compagnie régionale de Douai  
CCP Lille 8 208 20 R – 331 566 869 RCS ARRAS – Sur rendez-vous – Bureaux fermés le samedi  
TVA FR 51 331566869

**SOCIÉTÉ ARRAGEOISE DE MENUISERIE ALUMINIUM**

SAS AU CAPITAL DE 153 000 €

MENUISERIE ALUMINIUM  
 MENUISERIE PVC  
 VÉRANDAS  
 CLOISONS  
 FAUX PLAFONDS  
 VITRERIE-MIROITERIE  
 STORES ET VOILETS ROULANTS

**SAMA**

293 bis, route de Bapaume  
 BP 257  
 62005 ARRAS CEDEX  
 ☎ 03 21 51 30 30 et 03 21 51 76 50  
 ☎ 03 21 24 21 65

RCS ARRAS B 721 920 072  
 CODE TVA FR 03 721920072  
 SIRET 721 920 072 00031  
 CODE APE 454 D  
 CCP LILLE 1794 72 Y

Arras, le 10 décembre 2007

**IKK BELGIQUE**  
**AVENUE DE LA REINE**  
**BOITE 30**  
**1190 BRUXELLES**  
**BELGIQUE**

Références : IKK Louvain La Neuve  
 N° client CEE : BE 964 785 023 50

**FACTURE N° 39478-9354 D/ET**

Façade d'entrée : Fourniture et pose d'une façade d'entrée en acier Manesmann, finition vernie satinée, remplissage en vitrage clair 55-2 et pavé de verre en allège.

**Composition :**

- 2 portes sur paumelles, bâton de maréchal, serrure 2 pts haute et basse (1900 mm x 2700 mm) ;
- 1 partie fixe (3600 mm x 2700 mm) avec allège en pavé de verre ;
- 2 retours ouvrants avec serrure et allège en pavé de verre ;
- 1 bande filtrante de (8100 mm x 1100 mm) recoupée par des montants, remplissage en verre feuilleté opale + tôle découpée avec façon de lettrages ;
- Tôle acier de part et d'autre de l'entrée.

**TOTAL HT** ..... **34 000 €**

**TRENTE QUATRE MILLE EUROS**

En votre aimable règlement.

**SOCIÉTÉ ARRAGEOISE DE MENUISERIE ALUMINIUM**

SAS AU CAPITAL DE 153 000 €

MENUISERIE ALUMINIUM  
 MENUISERIE PVC  
 VÉRANDAS  
 CLOISONS  
 FAUX PLAFONDS  
 VITRERIE-MIROITERIE  
 STORES ET VOLETS ROULANTS

**SAMA**

293 bis, route de Bapaume  
 BP 257  
 62005 ARRAS CEDEX  
 ☎ 03 21 51 30 30 et 03 21 51 76 50  
 ☎ 03 21 24 21 65

RCS ARRAS B 721 920 072  
 CODE TVA FR 03 721920072  
 SIRET 721 920 072 00031  
 CODE APE 454 D  
 CCP LILLE 1794 72 Y

Arras, le 10 décembre 2007

**SAMA**  
 293 bis, route de Bapaume  
 BP 257  
 62005 ARRAS CEDEX

*C'est une production  
 immobilisée*

Références : Ns/mêmes

**FACTURE N° 39478-9370P/ET**

Fourniture et pose de menuiseries extérieures en aluminium thermolaqué à rupture de pont thermique, double vitrage isolant pour les parties fixes, simple Stadip pour les ouvrants coulissants. Couleur au choix sur gamme RAL. Pose en applique intérieure sur compribande, étanchéité extérieure par joint pompe. Bavette rejet d'eau en pied de verrière.

Ensemble 3,50 m x 4,00 m comprenant :

- 2 portes coulissantes motorisées sur radar de détection intérieur et extérieur, pour un passage de 1,70 x 2,20 m débrayables automatiquement en cas de panne de courant ;
- 2 parties latérales vitrées fixes 0,30 m x 2,00 m ;
- 1 imposte vitrée fixe en 3 parties 0,40 m x 3,50 m (Emalit pour cacher la motorisation) ;
- 1 imposte fixe en 3 parties (0,90 m, 1,70 m, 0,90 m x 1,40 m).

TOTAL HT.....	8 287,40 €
TVA 19,6 % .....	1 624,33 €
<b>TOTAL TTC .....</b>	<b>9 911,73 €</b>

**NEUF MILLE NEUF CENT ONZE EUROS ET SOIXANTE TREIZE CENTIMES.**



**SAS LELU ARTOIS**  
 CONCESSIONNAIRE IVECO  
 ZI N° 44 – AVENUE SALENGRO – BP 75  
 62117 TILLOY-LES-MOFFLAINES  
 ☎ 03 21 55 70 70 – ☎ 03 21 58 70 79

**SAMA**  
 293 bis, route de Bapaume  
 BP 257  
 62005 ARRAS CEDEX

FACTURE

France  
 N° 53140360/EUR FR03721920072

Structure (châssis, carrosserie) 11 700 €

Moteur et mécanique 14 000 €

Le 11/12/07      Compte n° CN620677      Mode de règlement : CHÈQUE

RÉFÉRENCE	CODE	PRIX UNITAIRE	PRIX NET	MONTANT HT	CODE TVA
<b>VENTE VÉHICULE NEUF</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• MARQUE</li> <li>• TYPE</li> <li>• N° CHASSIS</li> <li>• EMPATTEMENT</li> <li>• GENRE : CAMIONNETTE 3T500</li> <li>• CARROSSERIE ÉQUIPEMENTS</li> </ul>	IVECO 35S12V12 ZCFC358 3.300 CTTE 12	100D304710  FOURGON			
VENTE V N AUTORADIO CD RENFORT DE SUSPENSION ARRIÈRE GALERIE AVEC 2 PORTES VERRES DROITE ET GAUCHE ÉCHELLE FIXE	INA	25 700,00	25 700,00	25 700,00	0
CARBURANT GAZOLE				85,00	0
Ce véhicule a été vendu par Monsieur BOS Thierry Pour tout renseignement, veuillez contacter : Madame MILLE Léa					

Prix établis conformément à l'arrêté 25.205 du 8-7-66

TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS

CODE TVA	MONTANT hors taxe	TAUX	MONTANT TVA
0	25 785,00	19,60 %	5 053,86

**NOTA :**

Les marchandises vendues ou les prestations fournies aux conditions et sous la garantie spécifiée à nos conditions générales, sont livrables et payables en nos établissements au comptant sans escompte. Tout autre lieu ou mode de livraison ou de paiement n'est admis qu'aux risques et périls de l'acheteur et n'entraîne même par traite, ni novation, ni dérogation à la compétence spécialement convenue du Tribunal d'Arras.

**NET À PAYER**

**30 838,86 €**

Nos prix sont établis pour paiement comptant.  
 Aucune déduction n'est acceptée.  
 Tout retard de paiement portera intérêt sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue des Pins  
 BP 106 – 51053 REIMS CEDEX  
 Tél. 03 27 48 43 71  
 Fax 03 27 48 43 60  
 E-MAIL : supplyregl@free.fr

# Supply

ACCÉLÉRATEUR DE SOLUTIONS « EMPLOI »

**UTILISATEUR :**

**SAMA**  
 293 bis, route de Bapaume  
 62005 ARRAS

Agence d'intérim

**SERVICE :**

**SOUS-SERVICE :**

Agence d'ARRAS  
 03 21 51 54 55  
 Facture n° 02124486 du 15/12/07

SAMA MIROITERIE  
 293 bis, route de Bapaume  
 62005 ARRAS CEDEX

DÉCOMPTE DES PRESTATIONS EFFECTUÉES		HEURES OU QUANTITÉS	PRIX UNITAIRE €	MONTANT HT €
<b>M. SAVRY RAYMOND</b>				
Période du : 10/12/2007 au 13/12/2007				
Contrat : 0087228 RH N0054606				
Qualification : menuisier N3P1				
❖ HEURES NORMALES		38,00	20,62	783,56
❖ INDEMNITÉ DE TRAJET HZ		4,00	18,37	73,48
❖ INDEMNITÉ DE PANIER		4,00	8,49	33,96
	Total heures	<b>38,00</b>	S. total	<b>891,00</b>
TOTAL HEURES	TOTAL HT €	TVA S/ENCAISSEMENTS €		NET À PAYER
<b>38,00</b>	<b>891,00</b>	<b>19,60 %</b>	<b>174,64</b>	<b>1 065,64 €</b>

Toutes nos factures et débits sont payables à Reims sous 30 jours.

En cas de règlement anticipé, escompte de 3 % net de taxes.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales au taux pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de sept points.

Société Anonyme au capital de 900 000 € - SIRET 337 080 543 00792 - APE 745 B - TVA FR 54 337080543 - Membre SETT – Certifié AFAQ ISO 9001 Version 200

N° 6057125 M

**CRÉDIT AGRICOLE**

Date : 27 décembre 07

Ordre : SUPPLY

Règlement :

Facture n° 02124486

du 15 décembre 07

Solde antérieur :

Montant: 1 033.67€

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

ACTIF	2007			2006	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Net
Concessions, brevets	4 319	4 319		284	153 000
Constructions	3 314	3 262	52	107	15 300
Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 987	52 702	6 285	5 333	141 815
Autres immobilisations corporelles	158 407	100 668	57 739	46 936	31 916
Immobilisations financières	1 477		1 477	1 467	
<b>Total (I)</b>	<b>226 504</b>	<b>160 951</b>	<b>65 553</b>	<b>54 127</b>	<b>342 031</b>
					34 106
					<b>33 331</b>
Stocks	127 898		127 898	167 678	162 256
En cours de production de biens	46 134		46 134	176 567	72 810
Avances et acomptes versés sur commandes	81		81		
Clients et comptes rattachés	1 573 814	16 161	1 557 653	545 178	574 491
Autres créances	49 098		49 098	61 647	530 762
Disponibilités	1 961		1 961	445 019	9 274
					94 336
<b>Total (II)</b>	<b>1 798 986</b>	<b>16 161</b>	<b>1 782 825</b>	<b>1 396 089</b>	<b>1 443 929</b>
<b>Total général (I+II)</b>	<b>2 025 490</b>	<b>177 112</b>	<b>1 848 378</b>	<b>1 450 216</b>	<b>1 848 378</b>
					(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.
					138 976
					742

Éléments complémentaires pour l'année 2006 : - amortissements : 164 501,  
- dépréciations actifs circulants : 0.

**PROCÉDURE DE LICENCIEMENT POUR MOTIF PERSONNEL**  
(EXTRAIT REVUE FIDUCIAIRE RF 954 – OCTOBRE 2006)

**LA CONVOCATION DU SALARIÉ**

**FORME**

31. Dès lors que l'employeur a l'intention de se séparer d'un salarié, il doit convoquer l'intéressé à un entretien préalable (c. trav. Art. L. 122-14) :

- ✓ soit par lettre recommandée (la demande d'avis de réception n'étant pas requise par la loi, mais étant néanmoins conseillée, ne serait-ce que pour éviter toute contestation relative à la procédure) ;
- ✓ soit par remise en main propre contre décharge, ...

*Lettre avec AR à adresser à*  
**M. AMY**  
*2 rue Millet*  
**62000 ARRAS.**

**MENTIONS**

Les mentions devant figurer sur la convocation à l'entretien préalable sont les suivantes (c. trav. Art. R. 122-2-1) :

➤ **Objet de l'entretien**

33. Le salarié doit d'abord être avisé que l'employeur envisage de procéder à son licenciement. Ainsi, la procédure est irrégulière si la lettre de convocation vise l'éventualité d'une sanction et non celle d'un licenciement (cass. Soc. 18 janvier 2000, n° 292 D ; cass. Soc. 20 février 1991, BC V n° 84). [...]

➤ **Date de l'entretien**

34. Dans tous les cas, l'entretien ne peut avoir lieu moins de 5 jours ouvrables après la présentation de la lettre recommandée de convocation ou de sa remise en main propre (c. trav. Art. L. 122-14)....

➤ **Heure de l'entretien**

36. Il n'existe, sur ce point, aucune disposition légale....

➤ **Lieu de l'entretien**

37. En principe le lieu de l'entretien préalable est celui où s'exécute le travail ou celui du siège social de l'entreprise...

➤ **La possibilité pour le salarié de se faire assister lors de l'entretien**

38. La convocation doit enfin mentionner qu'au cours de son audition, le salarié pourra se faire assister :

- ✓ par une personne de son choix, appartenant au personnel de l'entreprise. Cette mention est obligatoire, que l'entreprise dispose ou non de représentants du personnel ;
- ✓ le cas échéant, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise, par un conseiller de son choix, extérieur à l'entreprise, inscrit sur une liste dressée par le préfet du département. Dans cette dernière hypothèse, la convocation doit indiquer l'adresse des services (inspection du travail, mairie) où la liste est tenue à la disposition des salariés...

Mais il s'agit d'une formalité substantielle. L'absence de cette mention, voire une mention incomplète ne précisant pas, notamment, l'adresse des deux services où la liste est tenue à la disposition des salariés, constitue une irrégularité de procédure.

**EN CAS DE LICENCIEMENT POUR FAUTE (DISCIPLINAIRE OU CONTRACTUELLE)**

➤ **En cas de mise à pied conservatoire**

42. Lorsque le licenciement envisagé concerne une faute grave, aucun texte n'oblige l'employeur à prononcer une mise à pied à titre conservatoire (cass. soc. 4 novembre 1992, BC V n° 530 ; cass. soc. 12 janvier 2000, n° 155 D). En revanche, si l'employeur décide de le faire, il est conseillé (pour des raisons évidentes de preuve) de notifier cette mesure par écrit. Dans ce cas, la lettre de convocation peut (ce n'est pas une obligation) le mentionner.

*Je recevrai personnellement*  
**M. AMY,**  
*le 05/02/08*  
*à 10 h 00,*  
*à l'entreprise.*

*Précisez bien :*  
*« personne de son choix... » ou*  
*conseiller du salarié inscrit sur une liste disponible à la*  
*Direction*  
*Départementale du*  
*Travail et de l'Emploi*  
*sise 5 rue Pierre*  
*Bérégozoy à Arras.*

*Confirmez-lui sa mise à pied à titre conservatoire avec effet immédiat.*

**CHANTIERS PRÉVUS**  
**SEMAINE DU 4 AU 8 FÉVRIER 2008**

CODE CHANTIER	CHANTIER	PRÉPARATION À L'ATELIER	DÉPLACEMENTS SUR CHANTIER	OBSERVATIONS
CH 09	Ets BERON à BAPAUME (62)	1 jour : 2 ouvriers	4 jours : 2 ouvriers	Le chantier doit être terminé à la fin de la semaine <u>Équipe chantier</u> : QUALBRY, SAOUMI
CH 10	M. ALBERT à MERCATEL (62)	1 <sup>er</sup> jour : 2 ouvriers 2 <sup>ème</sup> jour : 4 ouvriers	2 jours : 2 ouvriers	<u>Atelier</u> : lundi, mardi <u>Chantier</u> : mardi, mercredi
CH 11	DESIGN'BURO à BAPAUME (62)	1 jour : 4 ouvriers		<u>Atelier</u> : vendredi
CH 12	Ets LEPELTIER à ARRAS (62)		2 jours : 2 ouvriers	Préparation à l'atelier terminée. <u>Chantier</u> : en début de semaine.
CH 13	Ets LEPELTIER MÉRICOURT à ARRAS (62)	1 jour : 1 ouvrier	1 jour : 1 ouvrier	<u>Chantier</u> : le jeudi
CH 14	M. LEMERCIER à ARRAS (62)	1 jour : 2 ouvriers	2 jours : 3 ouvriers	-
CH 15	Maison de Retraite Ste Lucie à ARRAS (62)		1 jour : 4 ouvriers	Préparation à l'atelier terminée. <u>Chantier</u> : lundi

*J'ai porté sur le planigramme du service technique le **chantier 13 (CH 13)** car il était prévu depuis longtemps ainsi que le déplacement à Paris de **VERMONT** et **VERTOUT** le mercredi. Je vous laisse quelques consignes pour poursuivre la tâche.*

- **LEPRÊTRE** et **DESCHAMPS** sont en formation toute la semaine ;
- **POMMIER** est en congé mercredi, **CARLEY** est en congé le vendredi ;
- **JEUDI** : pas de préparation, nettoyage atelier.
- **Sauf indications contraires précisées en observations :**
  - ☞ Les préparations à l'atelier doivent être terminées avant que le chantier ne commence ;
  - ☞ Pas de changement d'ouvriers pour un même chantier ;
  - ☞ Les jours d'intervention sur les chantiers sont consécutifs.

M. PAUL

B19 =Duprey!B19					
	A	B	C	D	E
1					
2	<b>Extrait du compte de résultat en Euros</b>				
3					
4		2007	2006	Variation	
5		Net	Net	Montant	%
6					
7	<b>PRODUCTION VENDUE</b>				
8					
9	TRAVAUX 5,5 %	78 143	47 311	30 832	65,17%
10	TRAVAUX 19,6 %	3 133 024	2 377 712	755 312	31,77%
11	TRAVAUX EXONERÉS	41 596	35 550	6 046	17,01%
12					
13					
14	<b>Total production vendue</b>	<b>3 252 763</b>	<b>2 460 573</b>	<b>792 190</b>	<b>32,20%</b>
15					
16					
17	<b>CA par représentant</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>Variation</b>	
18					
19	DUPREY	1 276 859	1 294 713	-17 854	-1,38%
20	DAVIÈRE	1 975 904	1 165 860	810 044	69,48%
21					
22					
23					
24					

A15 =					
	A	B	C	D	E
1					
2	<b>Chiffre d' affaires du représentant J. DUPREY</b>				
3					
4		2007	2006	Variation	
5		Net	Net	Montant	%
6					
7	<b>PRODUCTION VENDUE</b>				
8					
9	TRAVAUX 5,5 %	56 124	38 514	17 610	45,72%
10	TRAVAUX 19,6 %	1 186 735	1 227 699	-40 964	-3,34%
11	TRAVAUX EXONERÉS	34 000	28 500	5 500	19,30%
12					
13					
14	<b>Total production vendue</b>	<b>1 276 859</b>	<b>1 294 713</b>	<b>-17 854</b>	<b>-1,38%</b>
15					
16					
17	<b>CA par représentant</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>Variation</b>	
18					
19	DUPREY	1 276 859	1 294 713	-17 854	-1,38%
20					
21					
22					
23					
24					







**AMORTISSEMENTS****Annexe R3***À rendre avec la copie*

N° de compte : 218210		Intitulé : Matériel de transport, structure		
Bien : IVECO		Date d'acquisition :	Durée :	
Immatriculation : 5210 WZ 62		Date de mise en service :		
Coût d'acquisition : 11 700 €		Type d'amortissement :		
Valeur résiduelle : 3 642 €		Taux :		
Exercice	Base amortissable	Annuités	Amortissements cumulés	VNC en fin d'exercice

**Justifier le calcul de la première annuité :****AMORTISSEMENTS****Annexe R4***À rendre avec la copie*

N° de compte : 218220		Intitulé : Matériel de transport, moteur et mécanique		
Bien : Moteur et mécanique IVECO		Date d'acquisition :	Durée :	
Immatriculation :		Date de mise en service :		
Coût d'acquisition : 14 000 €		Type d'amortissement :		
Valeur résiduelle : 4 358 €				
Exercice	Base amortissable	Annuités	Amortissements cumulés	VNC en fin d'exercice

**Justifier le calcul de chaque annuité :**

-

-

-

-



**BILANS FONCTIONNELS CONDENSÉS 2006 et 2007**

	2007	2006		2007	2006
Emplois stables	226 504	218 628	Ressources stables	604 841	540 639
Actif circulant d'exploitation	1 797 025	951 070	Dettes d'exploitation	1 281 673	1 073 336
Trésorerie actif	1 961	445 019	Trésorerie passif	138 976	742
<b>TOTAL</b>	<b>2 025 490</b>	<b>1 614 717</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 025 490</b>	<b>1 614 717</b>

Quelle analyse le bilan fonctionnel permet-il ?

.....  
 .....

Retrouver les calculs pour les éléments suivants, en 2007 :

Actif circulant d'exploitation : .....

.....

Ressources stables : .....

.....

Renseigner le tableau ci-dessous :

**DÉTERMINATION DE TRÉSORERIE NETTE**

	2007	
	Montant	Détail des calculs
Fonds de Roulement Net Global		
Besoin en Fonds de Roulement		
Trésorerie nette		

Compléter le tableau suivant :

### ÉVOLUTION DE L'ÉQUILIBRE FINANCIER

	2007	2006	Variation
FRNG		322 011	
BFR		-122 266	
Trésorerie nette		444 277	

À l'aide des annexes C, R6 et R7, répondre en argumentant aux questions suivantes :

Donner au moins une raison à chacune des variations :

- du FRNG
  
- du BFR

Quelle est la relation qui lie le FRNG, le BFR et la trésorerie nette ?

# **SOCIÉTÉ ARRAGEOISE DE MENUISERIE ALUMINIUM**

**SAS AU CAPITAL DE 153 000 €**

**MENUISERIE ALUMINIUM  
MENUISERIE PVC  
VÉRANDAS  
CLOISONS  
FAUX PLAFONDS  
VITRERIE-MIROITERIE  
STORES ET VOLETS ROULANTS**

## **SAMA**

**293 bis, route de Bapaume  
BP 257**

**62005 ARRAS CEDEX**

**☎ 03 21 51 30 30 et 03 21 51 76 50**

**☎ 03 21 24 21 65**

**RCS ARRAS B 721 920 072  
CODE TVA FR 03 72 192 00 72  
SIRET 721 920 072 00031  
CODE APE 454 D  
CCP LILLE 1794 72 Y**

PLANIGRAMME DES ACTIVITES DU SERVICE TECHNIQUE

Semaine du au

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>OUVRIERS</b>					
<b>ATELIER</b>					
FAUVEL					
GERAUD					
LEPRÊTRE					
POMMIER					
VALET			CH 13		
<b>CHANTIERS</b>					
BOSMY					
CARLEY				CH 13	
DESCHAMPS					
QUALBRY					
SAOUMI					
VERMONT			Déplacement PARIS		
VERTOUT			Déplacement PARIS		

Quel type de graphique vous paraît le mieux adapté :

- pour comparer, en pourcentages, les différents types de travaux facturés en 2007 ?  
.....

- pour présenter l'évolution des chiffres d'affaires des représentants ?  
.....

Quelle plage de cellules, dans la feuille «Synthèse», devez-vous sélectionner pour établir chacun des graphiques ?

- travaux facturés :  
.....

- évolution des chiffres d'affaires :  
.....

**Compléter le tableau ci-dessous avec les formules contenues dans les cellules de la feuille «Synthèse».**

	<b>FORMULES</b>	<b>EXPLICATIONS DE LA MANIPULATION</b>
<b>B9</b>		
<b>D9</b>		
<b>E9</b>		